

REPUBLIQUE FRANÇAISE	<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>Délibération n° 2023.03.04 Du 28 mars 2023</b>
DEPARTEMENT DES YVELINES	L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués à domicile le 22 mars, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.	
<p>VILLE DE LA CELLE SAINT-CLOUD</p>  <p>La Celle Saint-Cloud</p>	<p>Objet : Attribution d'une subvention d'équipement au budget annexe du C.C.A.S. (budget Renaissance) pour la rénovation des studios et des communs de la résidence Renaissance</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> <p>078-217801265-20230328-DEL2023-03-04-DE Date de télétransmission : 03/04/2023 Date de réception préfecture : 03/04/2023</p> </div>	
<p>SECRETAIRE DE SEANCE : HELENE ALEXANDRIDIS</p>	<p>Vu le Code général des collectivités territoriales,</p> <p>Vu la délibération n° DEL22-24 du 7 décembre 2022 relative au transfert de l'intégralité de l'activité « résidence autonomie » par le CCAS à son budget annexe Renaissance, y compris l'investissement, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023,</p> <p>Vu le budget primitif de la Ville pour l'exercice 2023,</p> <p>Vu l'avis favorable de la Commission Finances – Affaires Générales – Vie Economique – Commerce réunie le 20 mars 2023,</p>	
<p>EN EXERCICE : 35 PRESENTS : 29 POUVOIRS : 6 VOTANTS : 35</p>	<p>Considérant que depuis le 1er janvier 2023, l'intégralité de la compétence «résidence autonomie» a été transférée du budget principal du C.C.A.S. au budget annexe Renaissance, y compris l'investissement,</p> <p>Considérant qu'au regard de la préparation budgétaire pour 2023, un programme de rénovation des studios et des communs est envisagé par la résidence Renaissance,</p> <p>Considérant que ce programme prévoit le réaménagement des communs de la résidence et la remise en état des studios à la location,</p> <p>Considérant que la résidence Renaissance sollicite auprès de la ville de La Celle Saint-Cloud une subvention d'équipement de 74 100 € pour l'ensemble du programme de rénovation prévu en 2023,</p> <p>Considérant que les crédits sont inscrits au budget primitif de la Ville pour l'exercice 2023, en dépense d'investissement du compte 204172,</p>	
<p>POUR : 35 CONTRE : ABSTENTIONS :</p>	<p>Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE des membres présents et représentés,</p> <p>DECIDE :</p> <p>D'attribuer une subvention d'équipement de 74 100 € au budget annexe Renaissance.</p>	
<p>PRESENTS</p> <p><u>Le Maire</u> Olivier DELAPORTE</p> <p><u>Les Maires-adjoints</u> Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Jean-Christian SCHNELL Valérie LABORDE Benoît VIGNES Anne-Sophie MARADEIX Michel AUBOUIN Richard LEJEUNE</p> <p><u>Les Conseillers</u> Mohamed KASMI Olivier MOUSTACAS Birgit DOMINICI Geneviève SALSAT Georges LEFEBURE Françoise ALBOUY Laurent BOUMENDIL Nathalie PEYRON Vincent POUYET Pierre QUIGNON-FLEURET Jean-François BARATON Stéphane MICHEL Marie-Pierre DELAIGUE Olivier BLANCHARD Hélène ALEXANDRIDIS Philippe LERIN Jean-François THOMAS Andrée BLOCH Blaise VIGNON</p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> <p>Acte rendu exécutoire en vertu de son dépôt en Préfecture le 03/04/23 et de sa publication le 04/04/23</p> <p>P Le Maire par délégation</p>  <p>Aude BELLOIR Directrice du Pôle Administration Générale et Relations aux Citoyens</p> </div>	<p>Pour extrait conforme au registre Le Maire,</p>  <p>Olivier DELAPORTE</p> 
<p>ABSENTS EXCUSES : ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : DOMINIQUE PAGES A SOPHIE TRINIAC Naïma CONTE EL ALAMI A ANNE SOPHIE MARADEIX Bruno-Olivier BAYLE A JEAN-CHRISTIAN SCHNELL</p>	<p><i>La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.</i></p>	

LAURENT DUFOUR A PIERRE SOUDRY JULIETTE DECAUDIN A Sylvie d'ESTÈVE Carmen OJEDA-COLLET A JEAN- FRANÇOIS BARATON	
--	--